

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 16178 du 8 octobre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1825425S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 22375 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (NOR : INTJ1727030S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2018 :

<b>Kalicinski</b> Éric	NIGEND : 133 637	NLS : 5 311 693
<b>Helou</b> Marc	NIGEND : 134 390	NLS : 5 311 347

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 octobre 2018.

*Le général de division,  
commandant la garde républicaine,*  
D. STRIEBIG